



Madame, Monsieur,

Les 3 et 4 octobre 2019, a eu lieu à Bordeaux le premier colloque international de l'Institut de la Parentalité, en collaboration avec l'Université de la Capitale-Nationale de Québec (CIUSSS-CN)¹, sur le thème "***Innover et agir en prévention pour construire le lien d'attachement : regards croisés France - Québec***".

Ce colloque a été l'occasion de créer des réflexions partagées entre les conférenciers, des professionnels experts et de terrain (24 dont 4 québécois), nourries par les idées et questions des professionnels dans la salle (360 participants) sur la thématique de la prévention en santé mentale, en périnatalité, petite enfance et protection de l'enfance.

Cette forme innovante de réflexion partagée avait pour objectif de déterminer collectivement des **propositions concrètes en faveur de la prévention en santé psychique**.

Nous avons l'honneur de vous relayer ici les neuf propositions issues de ce colloque, réunissant des professionnels du champ de la Petite Enfance, de la Famille, du Social, de l'Education, de la Protection de l'Enfance, de la Santé et nombreux de la Santé Mentale, de la Justice, de la Citoyenneté (communes). Ainsi **pour assurer la chaîne de sécurité nécessaire à tout enfant pour se développer et grandir**, l'ensemble de la communauté professionnelle attire votre attention sur la nécessité de :

Avoir un langage et des références communes sur les besoins d'attachement de l'enfant pour tout professionnel du champ large de la famille :

- 1. Former les professionnels** aux besoins d'attachement de l'enfant et au repérage des 1ers signes de vulnérabilité
- 2. Faire évoluer la législation pour intégrer le besoin de sécurité de l'enfant**, tant pour la protection de l'enfance que dans les mesures visant la famille ou le travail (congé maternité)

¹Service de valorisation des connaissances, formation réseau et rayonnement de la Direction de l'enseignement et des affaires universitaires du Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CN)



3. **Inscrire la prévention en santé mentale & développement de l'enfant comme une responsabilité de tous les acteurs autour de la famille** (Modèle de Bronfenbrenner)

Construire des réseaux de proximité avec des professionnels ressources pour les parents (mettant en réseau et en continuité les champs « bio-psycho-sociaux » et citoyens)

4. **Nommer un garant- référent – coordinateur « autour de la famille »** responsable de cette continuité pré et post natale
5. **Utiliser des outils communs**, standardisés et partageables pour **évaluer les ressources et besoins des familles à répondre aux besoins de l'enfant**
6. **Définir des stratégies** (lieux, professionnels ressources, programmes d'habiletés parentales et parcours) **accessibles sur les territoires et mobilisables dès les premiers signes de vulnérabilités**

Garantir la sécurité affective pour tout enfant

7. Observer, **évaluer et soutenir les compétences parentales** dès la période prénatale
8. **Définir un projet de vie assurant la stabilité et la cohérence de** l'environnement humain et affectif de l'enfant
9. **Prendre soin de ceux qui prennent soin**, avant tout le **parent**, mais aussi les **professionnels** Petite Enfance, Social, Education, Protection de l'Enfance, Santé et Santé Mentale, Justice etc. (accompagnement des pratiques, formation, information, lieu de ressource...)

Parmi ces recommandations, la nécessité de « **Former les professionnels aux besoins d'attachement de l'enfant** » est celle désignée à près de 36% comme **prioritaire** par les professionnels participants au colloque.

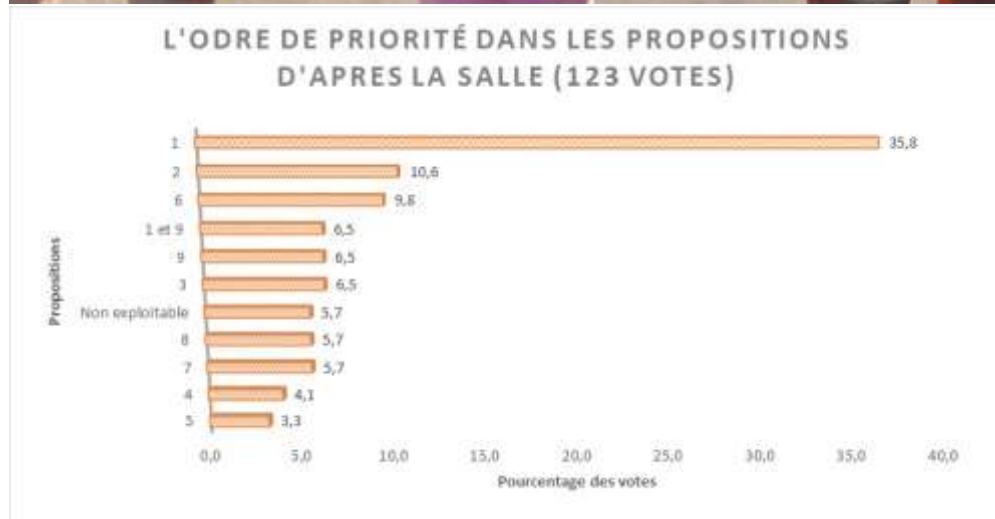
Innover et agir en prévention pour construire le lien d'attachement

LA priorité selon vous ? Envoyez le chiffre sur <http://participez>

1. Former les professionnels aux besoins d'attachement de l'enfant
2. Faire évoluer la législation pour intégrer le besoin de sécurité de l'enfant
3. Inscrire la prévention comme une responsabilité de tous les acteurs autour de la famille
4. Nommer un garant- référent – coordinateur « autour de la famille »
5. Utiliser des outils communs pour évaluer les ressources et besoins des familles
6. Définir des stratégies accessibles mobilisables dès les premiers signes de vulnérabilités
7. Observer, évaluer et soutenir les compétences parentales dès la période prénatale
8. Définir un projet de vie de l'enfant, intégrant un environnement stable et cohérent
9. Prendre soin de ceux qui prennent soin, parents et professionnels

Colloque 3 et 4 octobre 2019 Bordeaux-Cenon
Institut de la Parentalité – CIUSSS de la Capitale-Nationale

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale
Québec

Je me tiens à votre disposition avec l'équipe de l'Institut de la Parentalité pour tout échange au sujet de ces propositions. J'espère vivement qu'elles puissent être prises en compte dans les recherches et réflexions actuelles sur la prévention précoce, et notamment le « parcours des 1000 jours ».

Bien sincèrement

Dr Anne RAYNAUD
Directrice, psychiatre

